

Décision n°2024-22-prix

Relative à l'attribution des prix lors de la remise des diplômes 2023-2024_FEG

Le Président d'Aix Marseille Université

- Vu** le Code de l'éducation,
- Vu** les statuts d'Aix Marseille Université,
- Vu** la délibération n°2024/02/01-09-CA du Conseil d'administration en date du 1^{er} février 2024 relative à la délégation de pouvoirs au Président de l'Université,
- Vu** l'extrait du procès-verbal du conseil de l'UFR de la Faculté d'Economie et de Gestion en date du 18 juin 2021, relatif à l'attribution des prix attribués dans le cadre de la remise des diplômes 2024,

Considérant la liste des lauréats annexée à la présente décision pour l'année universitaire 2023/2024,

DÉCIDE

Article 1^{er} :

Dans le cadre de la remise des diplômes de l'année universitaire 2023/2024, de la Faculté d'Economie et de Gestion, est approuvée l'attribution d'un montant total de 800€ TTC afin de récompenser les auteurs des meilleurs mémoires du Département Finances Contrôle Audit (FCA) mention Comptabilité, Contrôle, Audit / Contrôle de Gestion et Audit Organisationnelle (CA/CGAO) dénommés ci-après :

Département FCA mention CA/CGAO :

M2CCA (Formation initiale) :

- 1. Ludovic BONTOUX (19004090) : 100€
- 2. Eva CHIAVERINI (20026136) : 100€

M2CCA (Formation continue) :

- 1. Marine DUMAS (19030985) : 100€
- 2. Sardobek KURONBOEV (17028630) : 100€

M2CAC (Formation initiale) :

- 1. Indya GORGIYOU (19011322) : 100€
- 2. Théo BRIOGLIO (19013999) : 100€

M2CAC (Formation continue) :

- 1. Romane GIBERT (19000946) : 100€
- 2. Nabila BOUZERDA (15032443) : 100€

Article 2

Le montant de ces prix est prélevé sur le centre financier (CF) : CF **9170CACGAO**

Article 3

La Direction Générale des Services et l'Agent comptable, sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à Marseille, le 27 novembre 2024


Eric BERTON

Président d'Aix-Marseille Université

Publiée le : **05 DEC. 2024**

Transmise au Recteur de la région académique le : **05 DEC. 2024**